



HAL
open science

Le tatouage en Micronésie

Sébastien Galliot

► **To cite this version:**

| Sébastien Galliot. Le tatouage en Micronésie. [Interne] musée du quai Branly. 2012. hal-01290373

HAL Id: hal-01290373

<https://hal.science/hal-01290373>

Submitted on 12 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pangloss
1930
F. J. S. S.
F. J. S. S.

L'ART DU TATOUAGE EN MICRONÉSIE

Sébastien Galliot

LE TATOUAGE, UN ART ANCIEN ET POLYVALENT

Le tatouage comme action de marquer la peau afin d'y laisser une trace indélébile à l'aide de pigment est une pratique vieille d'au moins 5 000 ans, ainsi qu'en atteste l'exhumation d'Ötzi, cet homme du Néolithique retrouvé dans les montagnes d'Autriche en 1991. D'autres découvertes archéologiques plus anciennes tendraient à dater la pratique du tatouage en Europe au Paléolithique supérieur¹ (soit entre 10 000 et 40 000 ans).

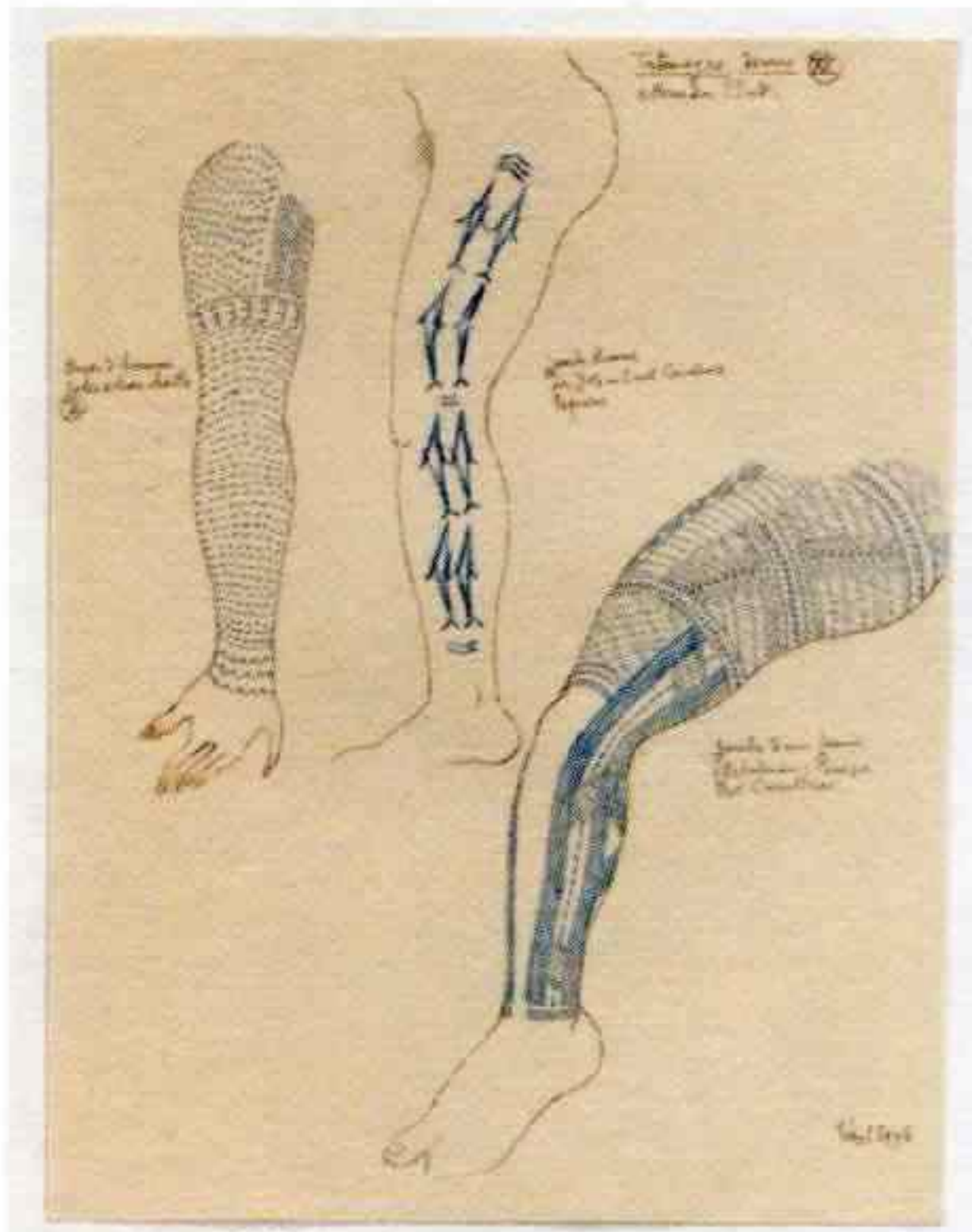
Les données archéologiques et historiques laissent penser que le tatouage aurait d'abord été une pratique thérapeutique, prophylactique ou encore propitiatoire, avant d'évoluer vers des formes géométriques plus complexes et des motifs figuratifs. Dans le cas d'Ötzi, les marques géométriques laissées sur son corps suggèrent une utilisation à des fins thérapeutiques². En Égypte, c'est à partir de l'identification de lignes parallèles sur le corps de la momie Amunet (aux alentours de 2 000 avant J.-C.) que des hypothèses de tatouage érotiques furent avancées³. L'« homme de Pazyryk », une autre momie tatouée datant du III^e siècle avant J.-C. et découverte en 1948 dans l'Altaï sibérien, offre, quant à lui, une attestation européenne très ancienne de tatouage combinant des marques thérapeutiques et des représentations zoomorphes remarquables.

Nombre de témoignages de l'existence de tatouages et de marquages tégumentaires antiques permettent un éclairage intéressant, tout en enrichissant les possibilités d'interprétation des pratiques de tatouage dans les sociétés traditionnelles. Ainsi, ce qu'aujourd'hui nous avons pour habitude de considérer comme un art corporel, et que les explorateurs européens aux XVII^e et XVIII^e siècles tenaient pour des substituts de vêtements, lorsqu'ils en firent la découverte dans les îles du Pacifique, a pu exercer une fonction bien différente, à savoir soigner, ou encore mettre en évidence certaines parties du corps afin d'augmenter son pouvoir d'attraction envers le sexe opposé. De nos jours, dans les sociétés traditionnelles pratiquant le tatouage, les considérations esthétiques se confondent bien souvent avec d'autres éléments ayant trait au genre, à l'appartenance ethnique, ou même au statut de la personne. Ajoutons enfin que la médecine traditionnelle contemporaine de certaines sociétés peut aussi faire usage du tatouage. C'était notamment le cas dans les populations berbérophones de l'Aurès⁴, du moins jusque dans les années 1950-1960, et pour l'aire culturelle océanienne, c'est encore le cas aux îles Samoa⁵, où les outils à tatouer sont utilisés par les guérisseuses *taul sea* et certains tatoueurs *tufuga tā tatau*, pour soigner arthrose et affections cutanées.

Deux élégantes tatouées de Fais,
Ouest Carolines
1^{er} août 1930

PETITE HISTOIRE DU TATOUAGE EN OCÉANIE

C'est précisément dans les sociétés océaniques que les formes de tatouages se sont développées avec la plus grande diversité. Le peuplement de cette région, daté d'environ 2 000 ans avant J.-C. pour la Polynésie occidentale (Tonga, Samoa, Fidji) et 1 500 avant J.-C. pour la Micronésie⁶, résulte de la migration de populations venues d'Asie du Sud-Est aux alentours de 4 500 ans avant J.-C. Cette origine commune, imputable à l'usage de langues austronésiennes et à des procédés agraires comparables, se manifeste également dans la technique de tatouage par percussion avec percuteur⁷.



Tatouages divers (20).
Bras d'homme des îles Marshall,
jambe d'homme de Yap
(Requins), jambe de femme de
Metalanim, Ponape, Est Carolines
1946

Élément incontournable de parure en Océanie, le tatouage apparut dans la littérature de voyage et les relations d'explorations européennes à partir du XVI^e siècle. Mais, avant les expéditions scientifiques de la fin du XVIII^e siècle, ces pratiques corporelles, pourtant très répandues, ont fait couler peu d'encre et ont été toujours accompagnées de jugements de valeur (fascinantes pour les uns, repoussantes pour les autres). Par la suite, les données collectées sur la question du tatouage se limitèrent à des croquis (souvent dépourvus de commentaires) et furent rarement mises en relation avec les systèmes sociaux et les croyances locales.

À partir du XIX^e siècle, les missionnaires auraient pu, grâce à leurs séjours prolongés, étudier et comprendre les pratiques locales associées au tatouage. Mais, quand on examine en détail la correspondance des différentes sociétés missionnaires d'Océanie, le tatouage brille par son absence. Sauf en de rares exceptions⁸, il avait peu d'intérêt pour ces religieux, qui l'associaient généralement à un état de « sauvagerie » caractéristique des peuples païens. Lorsqu'il était plus directement lié aux cultes locaux et qu'il impliquait des sacrifices ou des conduites sexuelles non conformes à la religion chrétienne, il devenait alors impératif de le bannir avant même d'en comprendre plus exactement le sens.

De ce fait, les premières ethnographies (entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e) furent conduites dans des îles déjà largement bouleversées par plusieurs décennies de présences européennes (missionnaire, coloniale, commerciale). L'ethnologue allemand Karl von den Steinen, présent aux îles Marquises en 1897, considérait que le tatouage marquisien avait déjà évolué vers un art ornemental. À Wallis et Futuna, le tatouage disparut rapidement après l'arrivée des missionnaires et son existence n'est attestée que par de rares témoignages⁹. À Samoa, les scientifiques allemands¹⁰ purent recueillir des données précises sur cette pratique exceptionnellement préservée, mais certains aspects cérémoniels avaient été transformés depuis l'établissement des premiers missionnaires en 1830. D'une manière générale, les ethnographies du tatouage polynésien et micronésien furent menées dans une forme d'urgence et dans l'éventualité de leur disparition à plus ou moins court terme. Pour des raisons tout à fait particulières et exceptionnelles, seule la partie occidentale des Samoa (les îles d'Upolu et de Savai'i) n'a connu aucune interruption de cette pratique¹¹.

ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION

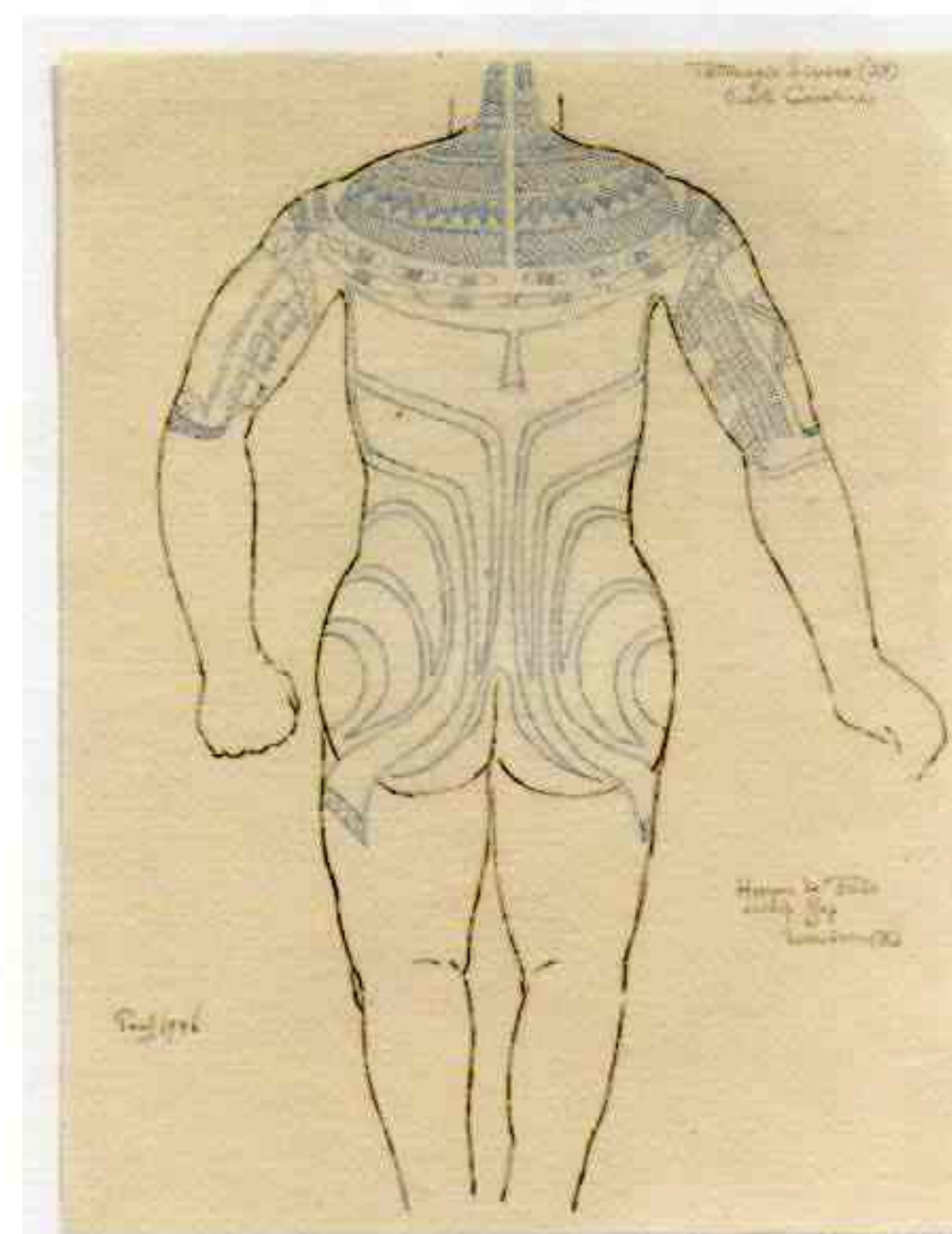
La diversité et la complexité de ses formes – les motifs ornementaux évoquant des végétaux, ustensiles, animaux, ainsi que des êtres mythiques et des divinités – font du tatouage océanien une pratique artistique que l'on pourrait être tenté d'interpréter

comme une écriture archaïque, ou comme un système de signes à l'intérieur duquel chaque motif fonctionnerait à la manière d'un symbole, d'un mot ou d'un pictogramme. Ce point de vue assez répandu est renforcé par le fait que les différents styles de tatouage existent chez des locuteurs de langues différentes. Les motifs auraient donc pu représenter une forme non verbale d'expression. Toutefois, si la linguistique dispose de méthodes analytiques pour reconstruire la transformation des langues austronésiennes d'un groupe d'îles à l'autre, les méthodes d'analyses iconographique et stylistique sont loin de pouvoir opérer avec la même précision¹². Certains travaux parviennent à expliquer la transformation d'un motif à l'intérieur d'une même unité stylistique¹³, mais la prédominance de la symétrie et de la répétition des motifs tend à situer cette pratique plutôt du côté de l'ornement que de celui du langage écrit. Ainsi, pouvons-nous au mieux y repérer un ensemble complexe d'indices polyvalents (en fonction des contextes de présentation) et culturellement variables. À cela s'ajoute le fait que la documentation lacunaire des pratiques de tatouage ne permet pas toujours d'associer un sens littéral aux motifs qui entrent dans la composition des œuvres tatouées. À Samoa, par exemple, si le nom des motifs reste mémorisé et transmis par les experts tatoueurs, il n'est ni secret ni de nature à délivrer des messages codés. Au contraire, certains critères rituels et techniques de réalisation, comme la dimension communautaire (ou communale) du rituel, la fréquente standardisation des œuvres tatouées, la symétrie et la complexité des compositions (notamment, le *pe'a samoan*, le *patu tiki* marquisien ou le *yol*¹⁴ de Yap), laissent penser que ces œuvres sont plutôt destinées à signaler, au premier coup d'œil, la classe d'âge, le statut, les qualités ou les dispositions du porteur¹⁵. En outre, s'il est un ornement personnel, il n'est que rarement personnalisé et permet le plus souvent de distinguer certains groupes à l'intérieur d'une même société plutôt qu'à souligner des particularités individuelles¹⁶.

Autrement dit, pour comprendre comment fonctionne le tatouage dans cette vaste région, il importe de s'intéresser à sa dimension relationnelle. En effet, lorsqu'il a pu être étudié en détail, le tatouage polynésien et micronésien apparaît comme un artefact aux propriétés singulières dans la mesure où il ne tire pas sa valeur sociale de sa seule exhibition. Mais, étant le résultat du travail d'un expert technico-rituel, il constitue une technique destinée à magnifier l'apparence du porteur, à activer des capacités physiques, les renforcer, ou encore les rendre publiques (à la puberté, notamment). En ce sens, les propriétés actives de cet artefact vivant sont au moins aussi importantes que sa valeur d'ornement. Dans le contexte océanien, le tatouage représente tout autant une « technique d'enchantement¹⁷ » de la personne qu'une technologie du pouvoir destinée à rendre visible et reproduire certains rapports hiérarchiques dans la société concernée. De plus, étant l'œuvre d'un spécialiste technique pouvant invoquer des forces supérieures ou surnaturelles au moment de l'opération, cet art procède aussi par envoûtement de l'action technique. Ce sont précisément l'imbrication de la virtuosité technique, des actes d'envoûtement et des tabous rituels qui confèrent aux œuvres tatouées leur saillance visuelle et leur efficacité sur le plan social.

LA MICRONÉSIE, LE TATOUAGE ET PAUL JACOULET

Découvertes dès le milieu du XVI^e siècle pour certaines d'entre elles¹⁸, les îles de Micronésie ne furent fréquentées de façon régulière que beaucoup plus tard, avec l'augmentation du trafic maritime dans le Pacifique au début du XIX^e siècle. En important



Tatouages divers (28).
Homme de Fais, Ovest Carolines
1946

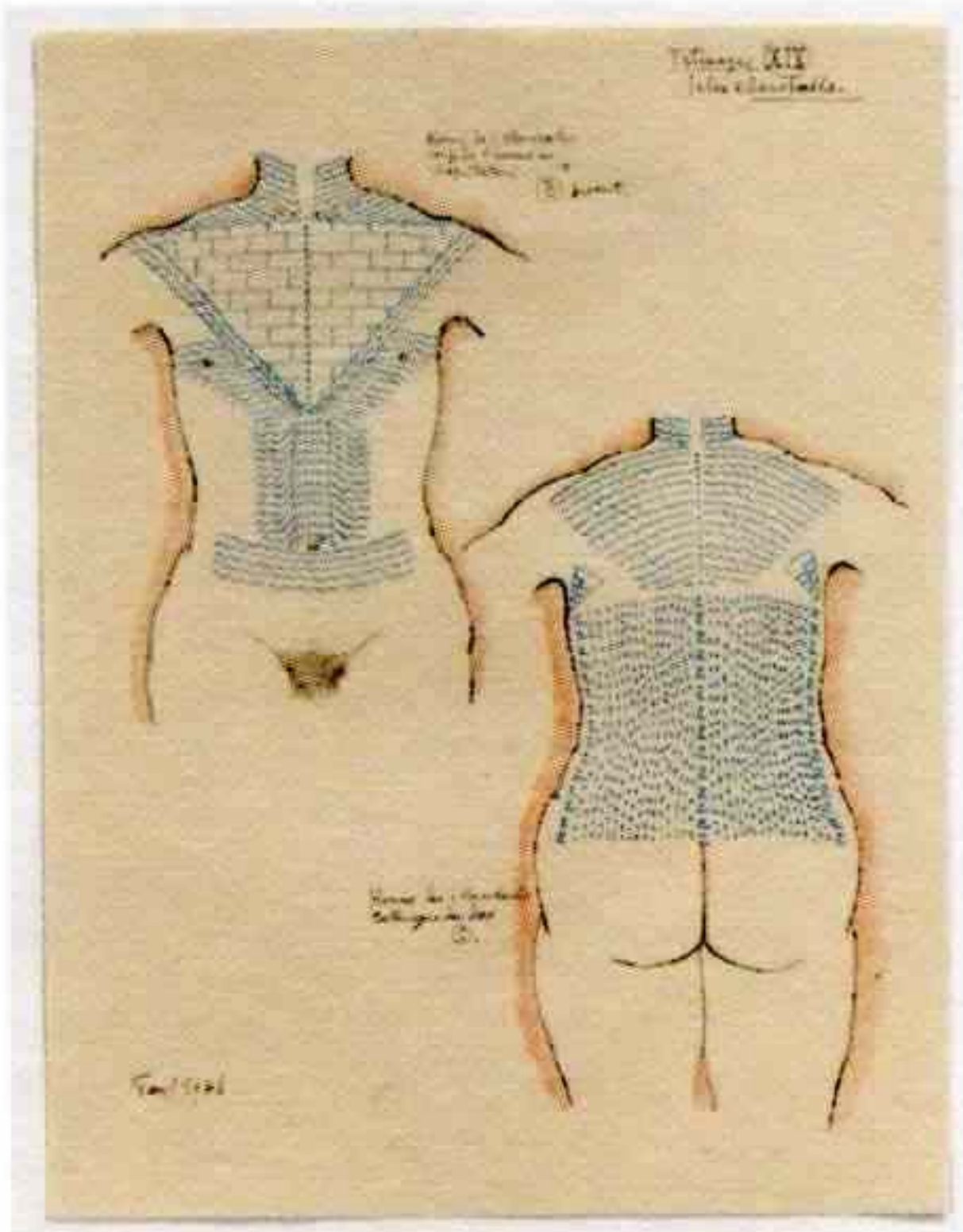
simultanément un système économique et un système religieux alternatifs, l'implantation de colonies allemandes aux îles Carolines et aux îles Marshall, et l'évangélisation catholique et protestante comptent parmi les principaux facteurs de changements sociaux¹⁹, lesquels ont conduit, comme en Polynésie, à l'abandon massif du tatouage. Par la suite, les présences japonaises puis américaines amplifieront encore un peu plus le processus de changement²⁰. On sait, par exemple, qu'en 1922, le Japon interdisait la pratique du tatouage aux Marshall²¹. Du côté des insulaires, les catégories sociales locales ont aussi joué un rôle dans l'adoption, le rejet ou la transformation des phénomènes apportés de l'extérieur, ainsi que cela a été démontré pour Pohnpei où les différents chefs s'approprièrent littéralement tout élément étranger accostant sur leurs territoires respectifs²². Ainsi, de la politique de découragement menée par les missionnaires aux transformations sociales et politiques engendrées par l'influence des différentes puissances coloniales dans le Pacifique, le tatouage en Micronésie doit sa disparition à un ensemble de facteurs externes, mais également au fragile équilibre des communautés présentes sur des territoires de très petite superficie²³.

C'est dans ce contexte particulier que Paul Jacoulet parcourut la Micronésie entre les deux guerres²⁴. Son travail pictural est d'un grand intérêt car, avec les ethnographes allemands²⁵ et japonais²⁶, il est un des derniers observateurs à avoir fait des croquis *in situ*. Ceux-ci contiennent plusieurs dizaines de relevés de motifs (p. 86; p. 87; p. 92; ci-contre), et ses gouaches, aquarelles et estampes représentent des personnages originaires de toute la région (Palau, les Mariannes, Yap, Chuuk, Pohnpei, les Marshall) à une époque où le tatouage était clairement dans une phase de déclin²⁷.

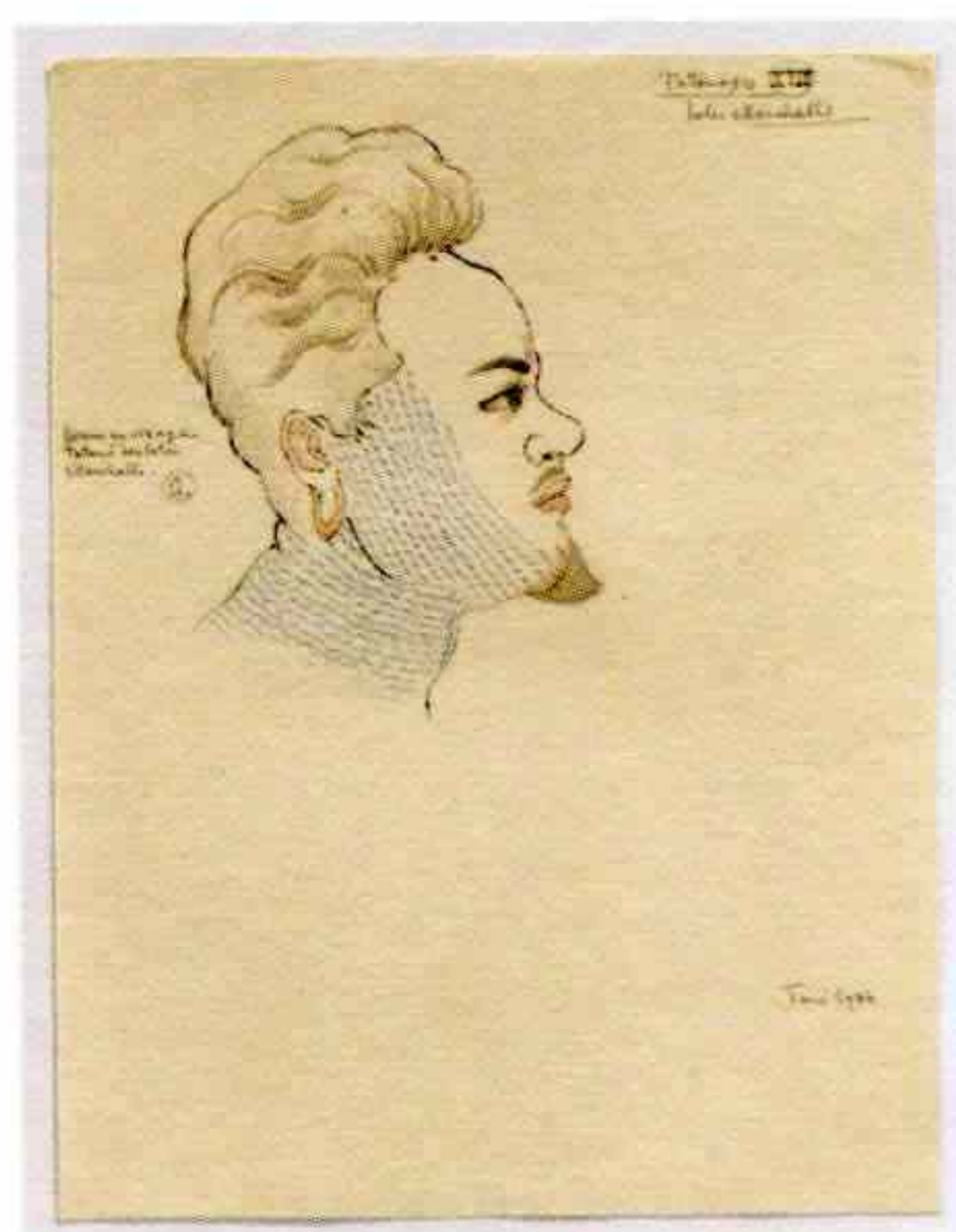
En raison de la rareté des ethnographies micronésiennes entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, comprendre le lien entre les institutions de tatouage et les organisations sociales de cette région constitue une tâche plus difficile que pour les archipels polynésiens des Samoa, des Marquises ou de la Nouvelle-Zélande²⁸. Toutefois, sur le plan du rituel et de la technique de tatouage, les communautés micronésiennes présentent certaines similitudes par rapport à la Polynésie voisine. D'abord, les instruments à tatouer répondent à la même formule technique et sont composés d'un percuteur et d'un outil, lequel est doté d'un manche auquel sont fixées des pointes d'origines diverses (épines de citronnier, os d'oiseau, de cochon ou d'humain). Le pigment est invariablement issu de la combustion d'un élément végétal²⁹ (en général, la noix d'une essence locale). Quant aux motifs, ils constituent le principal élément de variabilité des formes de tatouage océanien et, bien que certains d'entre eux soient très répandus, leur mécanisme de transformation d'un archipel à l'autre demeure une véritable énigme. Ainsi, s'il existe un style technique commun à l'aire océanienne et sud-est asiatique, la valeur ethnique du tatouage se manifeste dans les motifs ornementaux et leur positionnement sur le corps. C'est ce que nous allons voir en examinant un peu plus en détail certaines formes micronésiennes.

PALAU ET LES ÎLES CAROLINES

Un type de tatouage masculin originaire de la partie ouest de la Micronésie apparaît à plusieurs reprises dans l'œuvre de Jacoulet. Il s'agit d'un ensemble de motifs qui recouvrent le haut du corps des hommes (dos, poitrine et bras; p. 87) et que l'on retrouvait du sud-ouest de Palau (Sonsorol, Pulo Ana, Merir et Tobi) jusqu'aux îles



Tatouages divers (XIX).
Homme des îles Marshall,
(b) devant, (c) dos
1946



Tatouages divers (XVIII).
Homme au visage
des îles Marshall (a)
1946



Portrait de Ramon, homme de Gorior, Palaos. 1933

externes de Yap³⁰, dans les atolls d'Ulithi et Fais³¹. Cette homogénéité ouest-micronésienne s'explique par les contacts anciens et fréquents entre Yap et ces îles, leur organisation selon un système de clans hiérarchisés, ainsi que par le partage de certains éléments techniques et économiques attestés par l'archéologie. La relative uniformité de ce tatouage du haut du corps indique qu'il ne fonctionnait pas comme un strict marqueur de distinction individuelle, mais était plutôt conçu comme un indice de maturité et un signe extérieur de courage.

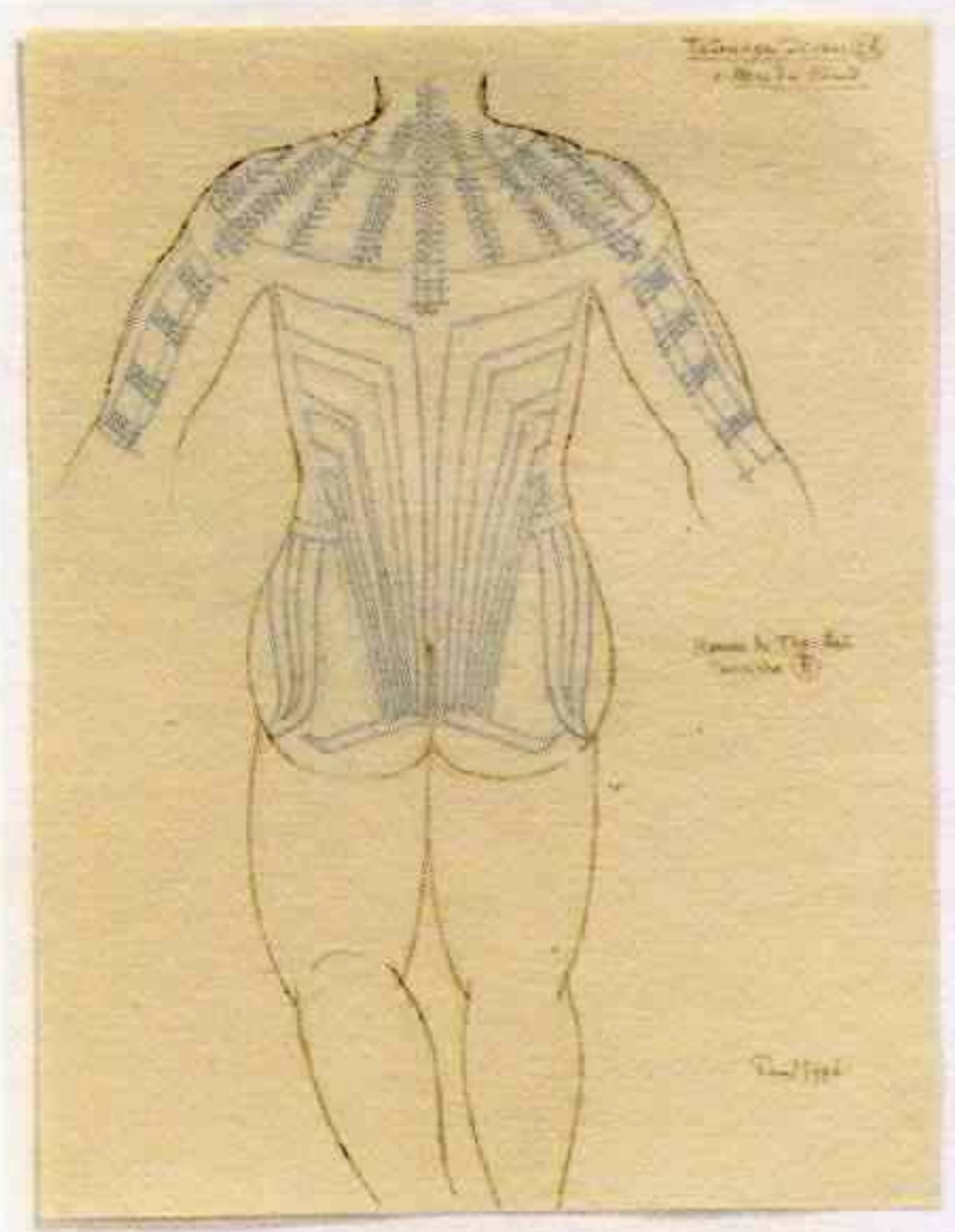
À Yap, l'opération prenait la forme d'un rite de passage exécuté par un spécialiste sur un groupe d'hommes. Une maison spéciale, différente par son architecture, était construite pour recevoir les patients et le tatoueur. Le rituel commençait par une formule magique prononcée par ce dernier. Les patients étaient placés loin du regard des autres membres de la communauté, dans une hutte réservée et entourée d'une clôture. Soumis à des tabous alimentaires (le poisson, en particulier), ils ne pouvaient entreprendre aucune activité, fût-elle d'ordre sexuel. Les motifs étaient d'abord imprimés sur le dos, puis sur la poitrine et le bras. Le rituel se terminait par une autre formule magique et les personnes tatouées ne pouvaient se montrer qu'après la cicatrisation des plaies³². Le retour à la vie normale était accompli symboliquement par le saut de la clôture qui les séparait jusque-là du reste de la société.

Les hommes se faisaient également tatouer les mains, les bras et les jambes, mais sans cérémonie particulière et avec une plus grande diversité dans les motifs. Les dessins de Jacoulet, en accord avec les observateurs l'ayant précédé, font état d'un autre tatouage masculin, spécifique des cuisses et des jambes, appelé « *zalbachag* » (voir p. 164). Celui-ci, à la différence du *yol* (p. 98 en haut), indique un statut hérité ou conféré au porteur, dans la mesure où il était réservé aux membres des villages les plus importants, ou comme distinction pour service militaire rendu par des individus de rang inférieur³³.

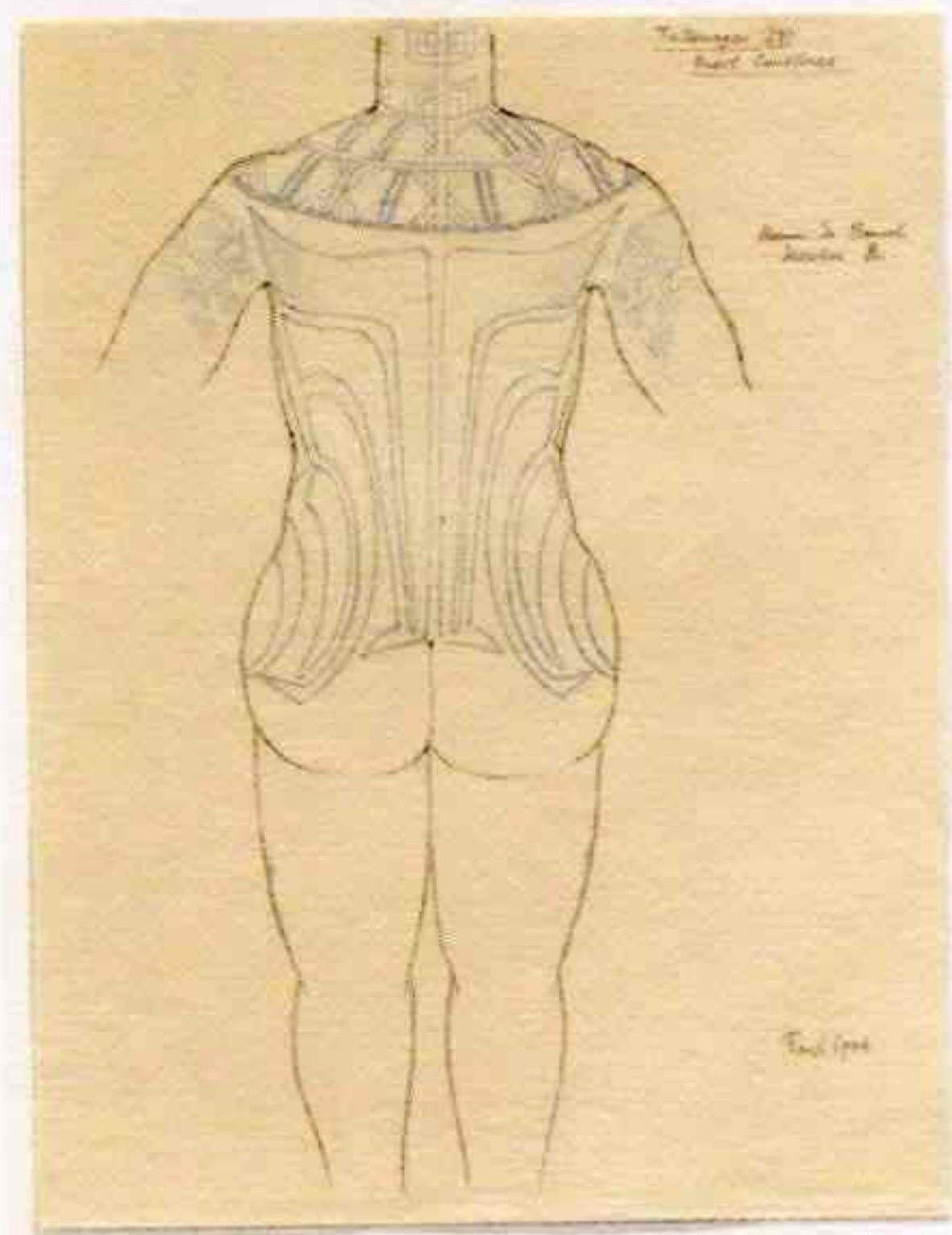
Les femmes recevaient l'essentiel de leur tatouage sur les jambes, les cuisses, les bras, les mains et le pubis, avec quelques éléments invariables autour du cou et sur les hanches. Une forme féminine des avant-bras et des jambes semble avoir été spécifique aux atolls d'Ulithi et de Fais (p. 84). Comme dans nombre d'autres sociétés traditionnelles, la peau était aussi dans cette région un espace de marquage des différences de genre, puisque motifs féminins et masculins étaient tatoués selon un principe de complémentarité : dos, torse, abdomen et bras, pour les hommes ; avant-bras et jambes, pour les femmes. William H. Furness donne une reproduction intéressante d'un tatouage porté par une *mispil* (« jeune femme chargée de distraire et d'accomplir certains services cérémoniels dans la maison des hommes »). Enfin, ajoutons que certains ornements statutaires, tels que les peignes ou encore divers types de bracelets et de tatouages, étaient normalement exclus pour les *milinai* (« personnes au bas de l'échelle hiérarchique »).

CHUUK

Dans la production de Paul Jacoulet, une autre série de dessins que d'aucuns classeraient dans une catégorie plus érotique a été constituée à partir de modèles féminins provenant de Chuuk. Ces œuvres présentent des femmes aux jambes écartées exhibant leur sexe, parfois disproportionné, ainsi que les tatouages qui l'entourent. En réalité, loin d'être une fantaisie de l'artiste, le tatouage du pubis féminin était très répandu



Tatouages divers (26).
Homme de Togobei, Palaos
1946



Tatouages divers (24).
Homme de Sonsol, Palaos
1946

dans toute la Micronésie, de Palau aux îles Marshall. D'ailleurs, à Chuuk, le sexe de la femme est toujours le principal critère de beauté féminine³⁴, et jusqu'au milieu du XX^e siècle, il faisait l'objet de manipulations diverses, destinées à l'embellir. Dans ce contexte, le tatouage a vraisemblablement été employé à des fins cosmétiques. Comparativement avec l'ouest des Carolines, où une nette distinction existait entre motifs masculins et féminins, l'essentiel des motifs ornementaux à Chuuk était semblable chez les deux sexes. Et, contrairement à Yap, où le tatouage masculin était composé de larges aplats noirs, les tatouages masculins et féminins de Chuuk et de sa région étaient composés d'assemblages de petits dessins disposés sur les bras, les cuisses et la ceinture (p. 74).

POHNPEI

L'île de Pohnpei, à l'est du groupe précédent, se distingue par une institution plus «féministe» du tatouage. Des traces écrites laissées sur le sujet³⁵, nous pouvons en reconstruire les éléments majeurs. Un *lapona*, ou sorcier, était chargé du culte de *Nalik a rak en lan*, la divinité du tatouage. Mais le tatouage (*pelipel*) lui-même était l'affaire d'expertes *katin intin*, accompagnées d'assistantes. Rite de maturité et condition préalable au mariage, il s'appliquait aux deux sexes, les femmes étant cependant nettement plus tatouées que les hommes et en des endroits différents. L'opération principale se déroulait à l'adolescence, à partir de douze ans et au-delà. Un tatouage standardisé consistait, chez les jeunes femmes, en une ornementation de la ceinture jusqu'aux chevilles (p. 91 à droite ; p. 98 en bas) et, chez les jeunes hommes, en un ensemble de bandes verticales de la cheville jusqu'au milieu des cuisses. L'initiation des hommes était, en outre, assortie d'une semi-castration. Après ces interventions, une cérémonie était organisée pour célébrer leur sortie du confinement. Les jeunes gens étaient alors autorisés à se baigner, puis enduits d'huile de coco. En dehors de ce rite d'initiation, le tatouage des mains et des avant-bras était semblable chez les deux sexes et pouvait être réalisé quelques années plus tard³⁶. Ici encore, Jacoulet apparaît comme un fin observateur, puisque ses croquis et peintures montrent ce tatouage féminin sous des formes très proches de celles qui furent relevées par les scientifiques l'ayant précédé à Pohnpei. Le sens des motifs reste, quant à lui, relativement obscur, car si les noms vernaculaires ont été notés, leur traduction n'est pas toujours disponible³⁷. Un motif relevé par Joseph de Rosamel mérite que l'on s'y arrête un instant. Il le décrit de la manière suivante : « Entre les extrémités des ceintures, depuis la ligne supérieure de celle-ci et le pli des cuisses, aux aines jusqu'en dessous du périnée, *palapoir*. Ce dessin est toujours le plus soigné ; il pénètre jusque dans les parties les plus secrètes qu'il recouvre entièrement³⁸. »

Dans cet extrait, le terme «*palapoir*», considéré comme le motif le plus important, pourrait bien correspondre au terme «*pelipel*», utilisé actuellement pour désigner le tatouage dans son ensemble. La comparaison avec les îles Samoa est tentante, car les termes samoans «*pe'a*» et «*malu*» désignent respectivement les tatouages masculins et féminins, en même temps que les motifs névralgiques au centre du dos et à l'arrière du genou³⁹. Paul Hambruch, qui fut chargé d'ethnographier l'île de Pohnpei pour le compte du musée de Hambourg, a suggéré que les motifs étaient liés au rang des porteuses, sans pour autant fournir d'éléments probants. Sa méconnaissance de l'organisation politique locale⁴⁰ le conduisit à identifier le tatouage à un

vêtement sur lequel certains motifs auraient fonctionné comme les grades d'un uniforme militaire, reproduisant ainsi une erreur commise quelques années auparavant par son professeur, Felix von Luschan, au sujet du tatouage samoan (1897).

LES ÎLES MARSHALL

Un style de tatouage (*eo*) assez différent s'est développé dans les îles Marshall. Évoquant, par des petites formes géométriques, diverses espèces marines, des plantes ou des ustensiles, ces motifs étaient assemblés de manière à recouvrir tout le haut du corps des hommes (p. 88 en haut), ainsi que les bras et les épaules des femmes. Il s'agit là des deux principales sortes de tatouages standardisés, auxquelles s'ajoutent des dessins personnalisés.

Dans la mesure où les îles Marshall sont divisées en deux chaînes d'atolls (Ralik et Ratak) au sein desquelles les différentes localités sont hiérarchisées et organisées en clans (*jowi*) et en lignages (*bwij*), l'hypothèse d'un tatouage statutaire apparaît comme la plus séduisante. Cependant, rien ne permet d'affirmer que le tatouage ait distingué les différents clans⁴¹. Dans les hiérarchies locales, le tatouage des îles Marshall ne permet pas une réelle distinction entre *irooj* (« chef ») et *kajur*⁴² (« homme ou femme ordinaire »). En réalité, les marques pouvant indiquer un statut élevé se trouvaient non pas sur les grands ensembles standardisés mais plutôt sur des parties du corps plus spécifiques, tels que le visage et la nuque des hommes (p. 90 à gauche) ou les doigts des femmes.

Dans ce contexte de hiérarchisation des différents atolls, certains lieux étaient des centres reconnus de tatouage⁴³ où des groupes de patients convergeaient vraisemblablement durant la saison de récolte des fruits de l'arbre à pain, lorsque la nourriture est plus abondante. Ces centres cérémoniels abritaient des maîtres de cérémonies (*ri-eo*, experts tatoueurs et sorciers), habilités pour l'opération mais aussi pour les phases incantatoires du rituel. La cérémonie qui accompagnait le tatouage est comparable à celle précédemment décrite pour Yap. Elle était structurée comme un rite de passage, avec une phase de préparation, au cours de laquelle des hommages sous forme de sacrifices de nourriture étaient rendus aux divinités du tatouage (*Lewoj* et *Lanij*), suivie d'une phase de divination, d'incantation et de consultation des dieux. Chants et danses accompagnaient également l'opération. Alors que pour les *irooj* et leurs subalternes, les *bwirak*, le tatouage était un droit hérité, les *kajur* devaient mériter ce privilège. Un représentant de cette catégorie sociale était désigné pour subir une « cérémonie de torture⁴⁴ », laquelle conférait à tout le groupe le droit d'être tatoué. Ce rite apparaît au regard des sources comme une spécificité des îles Marshall, les autres étant le style ornemental et l'extrême stylisation des motifs⁴⁵.

Le répertoire décoratif des Marshall est composé principalement de formes géométriques (points, zigzags, triangles, lignes) évoquant un grand nombre de créatures vivantes et d'objets utilisés par les insulaires (crabes, coquillages, tortues, queues de poissons, fruits de l'arbre à pain⁴⁶). L'assemblage de ces motifs donnait lieu à une plus grande diversité dans le tatouage des hommes que dans celui des femmes. Certaines sources mentionnent l'existence d'un tatouage secret (*bod en Lobollon*) réservé à ces dernières mais, étant situé sur les parties intimes, celui-ci n'a jamais été décrit⁴⁷. Sur ce point précis, Jacoulet pourrait bien être le seul à apporter un élément de réponse. Dans son œuvre, les modèles originaires des Marshall sont rares. Seuls deux

dessins montrant des femmes de l'atoll de Jaluit laissent apercevoir ce qui pourrait bien être l'unique représentation de ce tatouage secret (p. 99). Le dessin de la figure 19 doit cependant être considéré avec prudence, car il combine des motifs de diverses origines : à l'intérieur des cuisses, il est semblable au tatouage féminin pratiqué à Chuuk et, au-dessus du pubis, il rappelle les bandes sombres du tatouage pubien de l'ouest des Carolines (Sonsorol et Yap, notamment). De même, les tatouages des bras de cette *Femme de Jaluit* ne correspondent pas à ceux des Marshall mais à ceux de Palau⁴⁸. Il est donc possible que Jacoulet ait transposé plusieurs motifs exogènes sur une femme des îles Marshall. C'est d'ailleurs un procédé qu'il emploiera quelques années plus tard sur l'*Homme de Woleai*, auquel il attribue des tatouages caractéristiques de Palau. Au cours des versions ultérieures de ce dessin⁴⁹, ce personnage, placé à l'origine sur un rocher, se retrouva assis dans une pirogue, et ses tatouages furent modifiés pour correspondre à ceux d'un homme des îles externes de Yap (dont Woleai fait partie), tout en conservant le tatouage des mains qui, quant à lui, est spécifique à Palau.

ÉLÉMENTS DE COMPARATISME

La publication d'œuvres inédites de Paul Jacoulet, en particulier celles de sa « période micronésienne », procure ici un excellent prétexte pour étudier plus en détail le tatouage micronésien, sujet au demeurant totalement méconnu des francophones.

Dans les sociétés micronésiennes, organisées majoritairement en clans matrilineaires, le tatouage était institutionnalisé de façon comparable aux sociétés polynésiennes, majoritairement cognatiques et patrilineaires. En premier lieu, on observe que le tatouage le plus répandu est un tatouage standardisé, recouvrant généralement une importante surface du corps et obtenu dans le cadre d'un rite d'initiation. Les sources s'accordent également sur les principales étapes d'un rite de passage comprenant une phase de séparation, une phase de marge et une phase d'agrégation ou de retour à la société. Le passage dont il est question est invariablement celui menant à l'âge adulte. Le tatouage vient sanctionner les capacités reproductrices de l'individu ou du groupe tatoué, en même temps que le courage nécessaire à l'acquisition du statut d'adulte. Cette résonance physiologique du tatouage s'exprime non seulement par des motifs offerts au regard de tous mais aussi par des marques génitales cachées, en particulier chez les jeunes Micronésiennes (Palau, Chuuk, Pohnpei). À titre comparatif, notons qu'en Polynésie les jeunes Samoanes recevaient également un tatouage pubien, en même temps que leur *malu* visible sur les cuisses.

Le statut de l'expert tatoueur micronésien est, en outre, comparable avec celui, mieux documenté, des *tufuga* (*tohuna*, *tuhuka*, selon les îles) polynésiens. Personnage à la fois technicien et « sorcier » ou médium, son travail met en œuvre des connaissances extraordinaires, des incantations, des interdits divers (alimentaires, comportementaux, notamment), et donne lieu à d'importantes rémunérations.

Le caractère polyvalent, plus difficile à saisir, est un autre point commun du tatouage en Micronésie et en Polynésie. Il est alors question de tatouages additionnels, souvent obtenus après le rite d'initiation. Ces marques peuvent être ornementales, comme cela semble être le cas pour le tatouage des avant-bras à Pohnpei ou celui des cuisses en Micronésie occidentale. Elles peuvent également être statutaires : le tatouage des doigts et du visage des îles Marshall, et celui des jambes à Yap entrent



Tatouage masculin yol, Yap
D'après Wilhelm Müller,
«Yap, Band 2, Halbband 1»,
in Georg Thilenius (dir.), *Ergebnisse
der Südsee Expedition 1908-1910.*
Ethnographie, B: Mikronesien, vol. 11,
Hambourg, Friedrichsen, 1917.



Tatouage féminin, Pohnpei
D'après Paul Hambruch et Anneliese
Eilers, «Ponape. 2. Teilband.
Gesellschaft und geistige Kultur,
Wirtschaft und stoffliche Kultur»,
in Georg Thilenius (dir.), *Ergebnisse
der Südsee Expedition 1908-1910.*
Ethnographie, B: Mikronesien, vol. 7,
n° 2, Teilband, Hambourg,
Friedrichsen & de Gruyter, 1936.

dans cette catégorie. En Polynésie, le tatouage samoan des mains est tout autant ornemental que thérapeutique. En Nouvelle-Zélande, le tatouage a existé comme marqueur individuel, élaboré de manière à identifier certains personnages particulièrement importants, tandis qu'à Tahiti, il fut un moyen de sanctionner le passage d'échelons hiérarchiques (chez les Arioi, en particulier). C'est notamment en étudiant les tatouages des chefs maoris et des guerriers marquisiens que l'anthropologue Alfred Gell a formulé les propositions les plus convaincantes de sa théorie «épidémiologique», selon laquelle la distribution des motifs et des pratiques de tatouages s'expliquerait en considérant l'influence des facteurs environnementaux⁵⁰ sur la structure du pouvoir et de la parenté. Effectivement, en calquant la variété des motifs et des usages du tatouage (de la fonction thérapeutique à la fonction ornementale, personnalisée et statutaire) sur celle des organisations sociales, on peut être tenté d'en déduire que les tatouages sont des expressions locales de la hiérarchie. Toutefois, lorsque l'on s'intéresse au caractère stéréotypé des actions matérielles et rituelles ayant pour objet le corps et pour résultat des œuvres picturales, elles aussi stéréotypées, on doit s'éloigner des interprétations du tatouage comme pratique primitive liée à la guerre et à la sexualité, et l'on peut aborder la question des techniques de soin du cycle rituel des personnes, des représentations locales du corps et de l'esthétique.

Enfin, l'œuvre de Jacoulet sur le tatouage semble poser autant de questions qu'elle apporte de données ethnographiques. D'abord, la présence sur le corps de certains modèles de motifs étrangers à leur île d'origine traduit-elle, comme certaines sources le suggèrent⁵¹, une pratique d'échange propre aux Micronésiens qui, en voyageant, auraient acquis des tatouages auprès des experts locaux? Les liens hiérarchiques et économiques établis entre Yap et ses îles externes, ainsi que le réseau de transport maritime mis en place par le Japon permettaient effectivement une circulation des biens et des personnes à l'échelle de toute la Micronésie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'œuvre de Jacoulet comporte un nombre important de relevés de tatouages effectués à Saipan ou à Yap sur des hommes et des femmes en provenance d'autres îles. Plusieurs œuvres ayant effectivement été modifiées au fil de esquisses successives, on peut également se demander si les modèles de Jacoulet étaient tous effectivement tatoués ou si certains tatouages ont été ajoutés par l'artiste? Dès lors, doit-on considérer les différents motifs de tatouage comme des décorations choisies pour accentuer l'exotisme de ses modèles ou comme des indices destinés à signifier une appartenance ethnique à une époque où cette pratique était en déclin? Enfin, la précision dont Jacoulet fait preuve sur certaines œuvres est-elle imputable uniquement à ses propres observations sur le terrain ou bien s'est-il aussi nourri des publications disponibles à son époque? L'examen détaillé de ses dessins de tatouage montre qu'une partie d'entre eux sont des reproductions des travaux de l'ethnologue japonais Kotondo Hasebe, dont il s'est inspiré pour réaliser certaines œuvres⁵². Pour le reste, et en particulier lorsqu'il s'agit d'individus originaires de Yap, Fais, Pohnpei, Mogmog et Chuuk, ses relevés sont uniques et contribuent de manière inattendue près de soixante-dix ans après leur production, à la connaissance iconographique du tatouage micronésien.